

POLIR LES DENTS

L'activité consistant à polir les dents est une procédure qui permet le retrait des taches extrinsèques de la partie supra-gingivale des dents.

La nécessité de procéder au polissage des dents, le choix de la méthode employée ainsi que l'étendue de la zone à polir seront déterminés lors de l'évaluation de la condition buccodentaire de la personne et de la détermination du plan de soins d'hygiène dentaire.